

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 FEVRIER DEUX MIL VINGT ET UN

\*\*\*\*\*

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN

Le 4 FEVRIER

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Fanny LEBAYLE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Virginie BLAISON, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Laurent FOUGEROUX, Jean-Marc CHAPPAZ, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER

Pouvoirs :

Mme Christel DECATOIRE donne pouvoir à M. Emeric MOREL

Mme Elodie RELING donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE

M. Marc ZIOLKOWSKI donne pouvoir à M. Hugues JEANTET

Absents :

M. Jean-Claude CORBIN

M. Pierre GRATALOUP

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 24

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 3

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX absents : 2

CONVOCATION EN DATE : 29 janvier 2021

DATE D'AFFICHAGE : 12 février 2021

-----  
**OBJET : bilan de la politique foncière – année 2020**

-----**N°2021/003**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci doit donner lieu, chaque année, à une délibération du Conseil Municipal.

Ce bilan doit être annexé au compte administratif de la commune.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le bilan de la politique foncière 2020, conformément aux exigences légales.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **PRENDE ACTE** du bilan annuel 2020 des acquisitions et cessions de la commune, tel qu'annexé à la présente délibération.

- **APPROUVE** le bilan annuel 2020 de la politique foncière qui sera annexé au compte administratif 2020.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS  
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Maire de GREZIEU-LA-VARENNE



# BILAN DE LA POLITIQUE FONCIERE



Accusé de réception en préfecture  
069-216900944-20210204\_2021003-DE  
Reçu le 10/02/2021

2021/029

ACQUISITIONS OPERÉES PAR LA COMMUNE				REGLEMENT CONCERNANT LE BIEN							
BIEN		ACQUISITION		REGLEMENT CONCERNANT LE BIEN							
Adresse	Référence cadastrale	Superficie	Nature	Vendeur	Date	Notaire	Montant	Date	Bordereau	Pièce	
Les Mouilles	B1340	1a 82ca	terrain de Voirie	Syndicat des copropriétaires	13/12/2019	NOTAIRES VAL D'OUEST	1 800,00 €	16/01/2020	50	6	
Le Rat	B1465	2a 14ca	terrain de Voirie	DEPARTEMENT DU NOUVEAU RHONE	06/10/2020	OFFICE NOTARIAL DU PAYS L'ARBRESLOIS	33 100,00 €	15/10/2020	136	1334	
		B2361	1a 17ca								
<b>TOTAL</b>							<b>34 900,00 €</b>				

CESSIONS OPERÉES PAR LA COMMUNE				MONTANT DU BIEN			
BIEN		CESSION		MONTANT DU BIEN			
Adresse	Référence cadastrale	Superficie	Nature	Acquéreur	Date	Notaire	Montant
<b>TOTAL</b>							<b>0,00 €</b>